



## Les premiers gestes pour accompagner pédagogiquement un EANA isolé dans sa classe

### ■ LE PROFIL D'UN ÉLÈVE ALLOPHONE NOUVELLEMENT ARRIVÉ

La spécificité de l'élève allophone nouvellement arrivé (EANA) est d'avoir commencé sa scolarité dans un autre système scolaire et dans une autre langue que le français. L'enjeu pour lui est de réussir à transférer ses acquis antérieurs dans notre École et dans une nouvelle langue qu'il ne maîtrise pas encore. Ce temps d'adaptation sera plus ou moins long en fonction :

- de son niveau d'étude et de son parcours scolaire antérieur (avec ou sans rupture) ;
- du système scolaire de son pays d'origine, plus ou moins éloigné des attendus du système éducatif français (les programmes pouvant être différents) ;
- du degré d'éloignement entre sa langue première et le français (construction grammaticale, phonétique, lexicale ; systèmes d'écriture) ;
- de ses conditions d'arrivée et de vie en France (souhaitées, imposées, accompagné de sa famille ou isolé, etc.).

Parmi ces élèves certains peuvent avoir été scolarisés dans des systèmes scolaires aux attendus et aux méthodes pédagogiques différents de ceux du système éducatif français : rapport à l'enseignant, importance de l'expression orale dans les apprentissages, typologie des activités et des écrits académiques, etc.

Il sera donc essentiel de commencer par repérer les compétences scolaires mais également les compétences acquises de manière informelle transférables à l'École (compétences plurilingues orales ; autonomie ; responsabilité ; compétences techniques ; compétences psychosociales, etc.) ;

## Pour mieux identifier les besoins et les compétences déjà acquises de votre élève, quelques incontournables :

### Repérer les langues connues par l'élève

Connaître le répertoire langagier de l'EANA permet d'anticiper sur les erreurs prévisibles dues à des interférences logiques en cours d'apprentissage entre le français et leur langue d'origine. Il est important de s'informer sur :

- les langue(s) parlée(s) à la maison, dans le pays d'origine ou au cours du parcours migratoire ;
- la langue de scolarisation antérieure (parfois différente de la/des langues parlées à la maison), son système d'écriture ;
- les langues apprises durant le cursus scolaire ;
- l'une de ces langues peut-elle être réinvestie dans le système scolaire français en tant que LV2 ? (cf. langues enseignées au CNED, inscription gratuite pour les élèves âgés moins de 16 ans) ;
- la maîtrise de l'alphabet latin ?
- Si l'élève a été scolarisé dans une autre écriture (alphabétique ou non) il se peut qu'il ne maîtrise pas l'alphabet latin s'il n'a pas appris l'anglais, l'allemand ou une langue latine (français, italien, espagnol, portugais, roumain).

Cette démarche aide à distinguer un trouble du langage d'une influence de la langue première, logique en cours d'apprentissage (interférence). Quelques exemples concrets sont présentés en [annexe 1](#)

Plus l'élève maîtrise de langues différentes, plus facile sera l'acquisition d'une nouvelle langue.

Pour mieux connaître la langue première de scolarisation antérieure de l'élève : Site « [Langues et grammaires du Monde dans l'Espace Francophone](#) » ; *Les langages de l'Humanité*, Michel Malherbe, 2010, collection Bouquin, Édition Robert Lafont

Quels enjeux pour l'élève ?

L'acquisition du français en tant que langue seconde de scolarisation pour communiquer au quotidien mais, surtout, pour réussir sa scolarité en France : compréhension et production orales et écrites des activités dans toutes les disciplines ; compréhension des codes scolaires français.

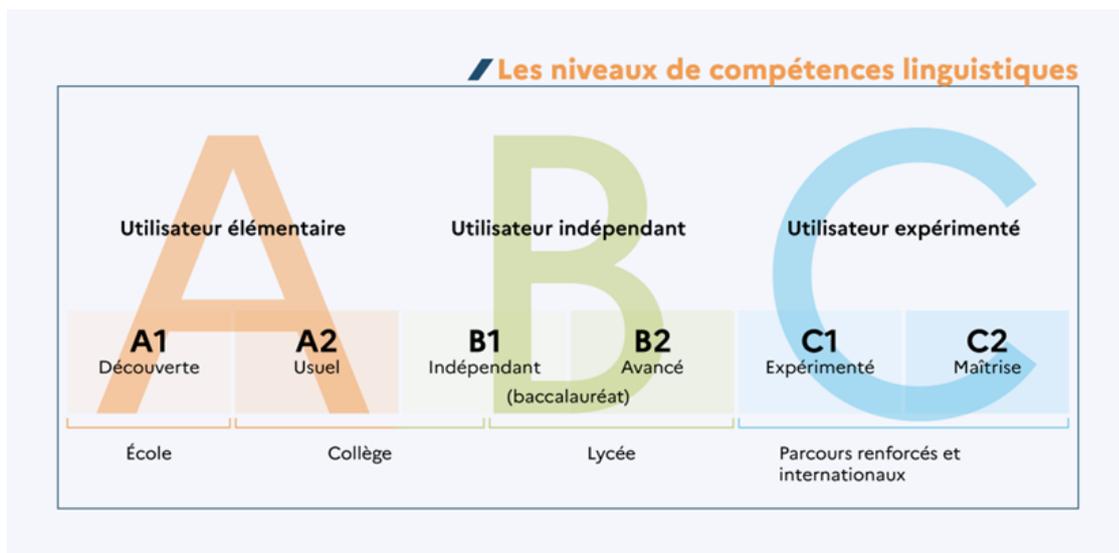
Le développement de l'ensemble de ces compétences lui permettra d'acquérir l'autonomie nécessaire pour réussir.

Capsule vidéo, « [comprendre la distinction français langue seconde/français langue de scolarisation - Flsco késako- Prendre en charge un EANA en classe](#) », CASNAV et CANOPÉ de Bordeaux.

## Comprendre ce qui peut être demandé à l'élève en fonction de son niveau de maîtrise du français de communication selon le CECRL.

Le référentiel du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) permet :

- d'évaluer le niveau d'acquisition du français de communication de l'élève ;
- de rendre accessibles les documents pédagogiques distribués en classe en fonction notamment du niveau de langue ;
- d'adapter ses exigences et son évaluation au niveau de langue de l'élève.



Vous trouverez en [annexe 2](#) un tableau descriptif des compétences clés des niveaux A1-1 à B1 ainsi qu'un exemple d'adaptation d'un exercice et de production d'élèves en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue française.

Un élève qui a atteint le niveau B1 est considéré comme autonome en classe.

## ■ ACCUEILLIR UN EANA ET SA FAMILLE DANS L'ÉCOLE

Dans un premier temps, l'élève allophone et sa famille doivent être accueillis dans un cadre rassurant et bienveillant. Ils doivent apprendre le fonctionnement d'une école française, qui est différent de celui de son pays d'origine. Ce premier accueil relève des choix d'organisation de l'école. Il peut être mené par le directeur et/ou l'enseignant. Un exemple de fiche de 1<sup>er</sup> accueil et de guide de 1<sup>er</sup> entretien est disponible [en annexe 3](#).

Pour ce premier accueil différentes démarches et ressources peuvent être envisagées :

- Présenter le fonctionnement et le personnel de l'école en organisant éventuellement une visite lors de son inscription : « [L'arrivée d'un élève dans une école ou un établissement](#) », capsule vidéo CANOPE Bordeaux ;
- Expliquer les horaires de l'école et l'emploi du temps de l'élève ;
- Présenter le dispositif OEPRE « [ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants](#) » s'il en existe un dans votre école ou dans votre secteur ;
- Des livrets d'accueil bilingues décrivant le système scolaire français sont disponibles sur la page « [scolarisation des EANA](#) » sur Éduscol ;

- Vidéos disponibles en 10 langues : « [L'école expliquée aux parents](#) », Onisep ;
- Pour faciliter l'accueil : page « [Accueil des élèves et de leurs familles](#) » site du CASNAV de Paris ;
- [Questionnaires d'accueil des familles allophones en plusieurs langues](#), CASNAV de Marseille.

Lors de l'arrivée de l'élève et de sa famille s'assurer auprès de la direction de l'école qu'un temps de positionnement pédagogique initial est prévu. Celui-ci doit permettre de mieux comprendre et connaître le profil et le parcours scolaires de l'EANA. L'élève est obligatoirement inscrit dans le cycle correspondant à sa classe d'âge. Pour toute question concernant ces modalités d'accueil et de positionnement pédagogique, contacter le CASNAV de son académie.

[L'annuaire des CASNAV](#) est disponible sur Éduscol.

## ■ ACCUEILLIR UN EANA DANS L'ÉTABLISSEMENT

Lors de l'arrivée de l'élève, s'informer auprès de la direction de l'établissement si une fiche de positionnement initial est accessible. Celle-ci doit permettre de mieux comprendre et connaître le profil et le parcours scolaire antérieur de l'EANA. Si cette fiche n'existe pas, demander à contacter le CASNAV de son académie pour prévoir un temps de positionnement initial.

[L'annuaire des CASNAV](#) est disponible sur Éduscol.

Demander si des personnels référents « accueil EANA » ont été désignés dans l'établissement (enseignants ou personnel de vie scolaire) pour accompagner l'élève.

Dans un premier temps, l'élève allophone doit être accueilli dans un cadre rassurant et bienveillant. Il doit apprendre le fonctionnement d'un établissement français, qui est différent de celui de son pays d'origine. Mettre en œuvre le protocole d'accueil d'un EANA ou y réfléchir si celui-ci n'existe pas encore.

Exemples de [protocoles d'accueil](#), Site du CASNAV de Lille.

S'assurer que la famille ou les représentants légaux de l'élève ont été accueillis, informés du fonctionnement de l'établissement et de la possibilité d'un accompagnement médico-social si besoin.

Des [livrets d'accueil bilingues](#) décrivant le système scolaire français sont disponibles sur la page « scolarisation des EANA » sur Eduscol.

Ne pas hésiter à recourir à des logiciels de traduction instantanée si la famille n'est pas accompagnée d'un locuteur francophone ou à solliciter au sein de l'établissement un locuteur de la langue de la famille pour faciliter ce premier accueil.

Ressources complémentaires pour faciliter cet accueil :

- Capsule vidéo, CASNAV et CANOPÉ Bordeaux, « [L'arrivée dans l'établissement](#) »
- Fiches « [présentation du collège en 15 langues](#) », CASNAV de Nancy-Metz
- Vidéos disponibles en 10 langues : « [L'école expliquée aux parents](#) », Onisep
- Présenter le dispositif OEPRE « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » s'il en existe un dans l'établissement ou dans votre secteur

## Si vous êtes le professeur principal de la classe ou CPE de l'établissement :

Préparer en amont l'arrivée de l'EANA lors d'un temps d'échange avec la classe. Les élèves sont invités à réfléchir à l'organisation d'un accueil solidaire et constructif du nouvel élève :

- -Proposer la mission de tuteur volontaire aux élèves de la classe qui le souhaitent, notamment lors de la pause méridienne et des récréations. Exemple de contrat tuteur/tutoré.
- Organiser une visite du collègue.
- Organiser une visite du CDI pour récupérer ses manuels.
- Présenter les associations sportives et différentes activités périscolaires existantes.
- Présenter l'ENT (Vérifier qu'un accès est créé pour l'élève et pour sa famille ou son représentant légal).
- Présenter le carnet de liaison et l'emploi du temps de l'élève (billets d'absence et de retard).

Capsule vidéo, CASNAV/CANOPE Bordeaux : « [la 1re heure – Prendre en charge un EANA en classe](#) ».

## ■ ACCOMPAGNER PÉDAGOGIQUEMENT UN EANA DANS SA CLASSE

### Points de vigilance

Laisser le temps d'adaptation nécessaire à l'élève est prioritaire pour qu'il puisse s'habituer à son nouvel environnement, se construire des repères et se sentir en sécurité au sein de l'établissement.

Tenir compte de la fatigue imposée par une exposition constante au français durant la journée de classe.

Dans un premier temps, l'élève est dans une posture de réception et d'écoute. Cette phase d'acquisition doit être accompagnée par des sollicitations progressives et adaptées (encourager les prises de parole, favoriser les échanges avec ses pairs par des travaux en petits groupes, autoriser la prise de notes dans sa langue d'origine et l'utilisation d'un outil de traduction, etc.).

Il sera essentiel de commencer par repérer non seulement les compétences scolaires, mais aussi les compétences acquises, de manière informelle, transférables à l'École (compétences plurilingues, notamment orales ; autonomie ; responsabilité ; compétences techniques; compétences psychosociales, etc.)

## Installer l'élève dans la classe

- Accueillir l'élève par quelques mots de bienvenue, éventuellement dans sa langue première, et le présenter à la classe en expliquant qu'il arrive d'un autre pays et ne parle pas français (éventuellement utiliser un planisphère, etc.).
- Lui présenter ses tuteurs éventuels pour faciliter les échanges avec ses pairs et l'acquisition des rituels de la classe et des gestes scolaires.
- Lui attribuer une place stratégique, en évitant le fond de la classe.
- Lui expliquer l'organisation de son cours, éventuellement, lui présenter le manuel et vérifier qu'il ait l'ensemble du matériel nécessaire (sollicitation possible du fonds social de l'établissement).
- Échanger avec l'élève pour savoir ce qu'il a déjà appris, étudié dans la discipline (les programmes peuvent présenter de grandes variations de progression en fonction des systèmes scolaires).
- S'intéresser à sa langue et à sa culture scolaire d'origine pour valoriser l'élève.
- Être attentif à son ressenti au sein de la classe, particulièrement durant les premières semaines.

## Privilégier la communication orale dans un premier temps

- Favoriser progressivement la prise de parole de l'élève, y compris dans sa langue première, en privilégiant le contenu de son discours et non la forme. L'encourager à répondre à une sollicitation, manifester sa compréhension ou demander une reformulation en se sentant légitimé et sécurisé.
- Valoriser oralement les connaissances et compétences qu'il a acquises antérieurement.
- Adapter son débit au niveau de compréhension de l'élève, surtout lorsqu'on s'adresse directement à lui.
- S'assurer que l'EANA a bien saisi l'essentiel du cours ou de la consigne dans le flot d'oral continu au sein de la classe (parmi les interactions avec les autres élèves, anecdotes, etc.).
- Adapter les supports pédagogiques pour susciter le langage et l'interaction en classe.
- Proposer des documents audio ou audiovisuels pour stimuler la compréhension orale, par exemple sur [TV5monde](#), [RFI](#), [LUMNI](#).
- Si possible, lui procurer une version audio ou une synthèse du cours, une lecture des textes supports du cours (en français et/ou dans sa langue d'origine, suivant les besoins).
- Si possible, lui proposer de fournir une restitution orale plutôt qu'écrite dans un premier temps.
- Lui fournir et lui expliquer les mots clés et quelques structures syntaxiques spécifiques de sa discipline lui permettant de comprendre et prendre la parole plus aisément pendant le cours (pour argumenter, justifier, démontrer, décrire, observer, raconter, etc.).

## Rendre accessible la compréhension des supports écrits

- Accepter l'accès à un lexique ou dictionnaire illustré (de préférence avec des photographies), à un traducteur numérique dans un premier temps puis à un dictionnaire bilingue (préparation à l'examen) en fonction du niveau de langue de l'élève.
- Autoriser la prise de notes en langue 1<sup>re</sup> de scolarisation pour que l'élève puisse ensuite reprendre seul ses notes et se construire son propre glossaire, penser dans sa langue dans un premier temps.
- Permettre l'utilisation ponctuelle du texte étudié (en cours de Français, notamment), dans sa langue première, sous forme orale ou écrite.
- Proposer un support écrit simplifié en fonction du niveau en français de l'élève (A1, A2 ou B1) : réduction des documents écrits, mots clés soulignés, extraits de manuels scolaires de niveaux antérieurs sur le même sujet ; en français : versions simplifiées ou illustrées de l'œuvre littéraire étudiée.
- Compléter les documents écrits par des supports iconographiques adaptés à l'âge de l'élève.
- Surligner les mots clés, numéroter les lignes ; revenir à la ligne à chaque notion/moment important.
- Veiller à la lisibilité du document : choix de la police d'écriture, absence de mots coupés, mise en relief des étapes et de la consigne, etc.
- Distribuer le document en amont du cours pour que l'élève puisse anticiper, annoter et traduire les passages les plus complexes pour lui.
- Vérifier que l'élève sait lire et interpréter tout support iconographique utilisé durant le cours (cartes, graphiques, tableaux, etc.).
- Utiliser des supports d'aide à la compréhension (sous-main, affichages, schémas, sketchnotes, etc.).

## Faciliter la production écrite

- Dans un premier temps : Textes à trous, remise en ordre d'un texte, donner des amorces de phrase ; donner un plan si l'écrit demandé est conséquent.
- Prévoir un temps de construction oralisé avant de passer à la phase écrite.
- Passer par le dessin, le schéma, la carte mentale.
- Privilégier des travaux collaboratifs à deux ou plusieurs.
- Accepter une première étape d'écriture en langue première de scolarisation.
- Travailler les 4 opérations du brouillon, qui n'existe pas dans tous les systèmes scolaires : supprimer, déplacer, rajouter, reformuler.
- Bien adapter la longueur attendue aux compétences de l'élève.
- En phase de correction, ne faire retravailler qu'une partie de la copie (la plus importante).

### **Les « 3 temps » : une démarche pouvant être une démarche pouvant être adoptée avec les élèves allophones nouvellement arrivés**

Les cours pourront être pensés selon une organisation ritualisée en trois temps contractualisée avec l'élève et explicitée à tous les élèves de la classe :

- Un premier temps où l'élève participe aux activités de la classe avec des adaptations. (Cette modalité est à privilégier, dans la mesure du possible.).
- Un deuxième temps où l'élève travaille de façon individuelle, en binôme ou en groupe de besoin.
- Un troisième temps limité où l'élève est autorisé explicitement à se mettre en retrait des activités de la classe lorsque l'objet du cours n'est pas adapté à son niveau de maîtrise du français.

(lecture en autonomie, jeux pédagogiques, activités sur logiciel...)

**La structuration de ces 3 temps peut varier en fonction du profil de chaque élève.**

D'après *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, collection Cap sur le français de la scolarisation, CANOPÉ, 2014, Jean Marie Frisa

## **Évaluer**

L'élève doit être évalué, comme tout autre élève de la même classe.

Dans une démarche d'évaluation positive, il est pertinent de proposer des évaluations adaptées en échelonnant un « désétayage » progressif au fil du temps. Les conditions et les attendus seront adaptés à son niveau de maîtrise du français.

Quelques exemples d'adaptation possible :

- Autoriser le recours à un dictionnaire bilingue permet de préparer l'élève à son utilisation lors d'un examen ;
- Lui laisser accès à son cahier de cours ou à ses notes en langue première de scolarisation ;
- Alléger la tâche si celle-ci implique une maîtrise de la langue supérieure à ses compétences ;
- Donner du temps supplémentaire ;
- Autoriser la dictée à l'adulte ou à un tiers ;
- Pondérer les critères d'évaluation de la compréhension des contenus disciplinaires sans se focaliser sur une maîtrise imparfaite de la langue ;
- Évaluer les compétences transversales (lecture de supports iconographiques ; autonomie, capacité à coopérer ; compétences psychosociales, etc.)

Capsule « [Évaluer : Prendre en charge un élève allophone en classe](#) », CASNAV et CANOPÉ de Bordeaux.

### Et si l'élève est en grand décalage scolaire ?

Tenir compte du temps d'adaptation et de compréhension nécessaire aux spécificités de l'environnement scolaire (horaires, rythme d'une journée, calendrier scolaire, repérage des lieux, règles de vie commune, codes de communication, etc.) ; prévoir des temps d'échanges individualisés pour expliciter l'habitus scolaire.

Utiliser des supports adaptés à la maturité de l'élève (éviter un manuel de CP pour apprendre à lire à un élève de 14 ans par exemple).

Utiliser des outils d'alphabétisation pour adolescents sous format papier ou numérique ; prendre conseil auprès des CASNAV.

Prendre le temps d'explicitier des concepts abstraits ou techniques (exemples : mondialisation ; développement durable ; combustion ; biodiversité ; proportionnalité ; etc.). La non-maîtrise de la lecture-écriture n'induit toutefois pas l'impossibilité de comprendre le contenu d'un cours à l'oral.

## ■ POUR ALLER PLUS LOIN

- [Fiches pratiques pour accompagner les EANA en collège](#), adaptables en LP, CASNAV de Lille
- [Tableau des étayages et aménagements en classe ordinaire](#), CASNAV de Besançon
- [Développer des gestes professionnels dans l'accompagnement des EANA en mathématiques](#), CASNAV de Versailles
- « [Développer des gestes professionnels dans l'accompagnement des EANA en français](#) », CASNAV de Toulouse
- Ensemble [des capsules vidéo du CASNAV de Bordeaux](#)

Sur Éduscol, page « [ressources pour l'accueil et la scolarisation des EANA](#) »

Des fiches repères

- 4 fiches pour réussir l'accueil à l'école ou en établissement
- Dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française
- « [Repères sur l'inclusion des élèves allophones nouvellement arrivés en classe ordinaire. Développer des pratiques de différenciation pédagogique](#) »

Des parcours M@gistère à suivre en autonomie

- [Parcours M@gistère](#) CASNAV de Paris sur l'inclusion des élèves allophones dans les disciplines

Des **formations de Français Langue Seconde, organisées et animées par les CASNAV** sont inscrites dans les plans de formations départementaux et académiques. Elles permettent à tout enseignant de se préparer, s'il le souhaite, à l'examen de **Certification complémentaire FLS** organisé annuellement dans chaque académie (Note de service N° 2019-104 du 16-7-2019, « Modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires »).